

Œuvre libérée mais pas massacrée

DROITS D'AUTEUR Fin de la polémique en France sur le « Boléro » de Ravel

- Les héritiers d'un associé du compositeur voulaient retarder l'entrée de l'œuvre dans le domaine public.
- Que se passe-t-il quand une œuvre musicale, littéraire, ou artistique devient publique ?

Composé en 1928 pour l'Opéra Garnier à Paris, le *Boléro* de Maurice Ravel vient de tomber dans le domaine public en France. La Société des auteurs Sacem l'a confirmé ce mardi 3 mai. En Belgique, l'œuvre musicale était déjà libre des droits d'auteur depuis le 1^{er} janvier 2008. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? A partir de quand peut-on utiliser librement une œuvre ? Et cela veut-il dire que l'on peut utiliser comme on le veut une musique sans rien payer ?

1 Des règles différentes selon les pays La directive européenne sur les droits d'auteur de 2001 décide que toutes les œuvres tombent dans le domaine public 70 ans après la mort de l'auteur. Le compositeur Maurice Ravel est décédé en 1937. Le 1^{er} janvier 2008, son « *Boléro* » ainsi que toutes ses autres pièces se sont retrouvés dans le domaine public en Belgique et dans d'autres pays européens.

Sauf dans l'Hexagone, pays natal du génie, où il a fallu attendre ce 1^{er} mai pour reprendre la musique sans payer de droits d'auteur. « *La loi Jack Lang accorde une prolongation du domaine public en fonction des guerres*

parce qu'on considère que l'œuvre n'a pas pu être exploitée durant ces années-là, précise Jérôme Van Wim, responsable communication de la Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs (Sabam). *Il faut donc ajouter huit ans et 120 jours aux 70 ans.* »

Une autre exception existe dans la loi française pour les auteurs qui ont combattu pendant la guerre, « *les morts pour la France* ». « *Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry est libre de droits en Belgique, mais pas chez nos voisins d'outre-Quévrain* », ajoute l'avocat spécialiste des droits intellectuels Alain Berenboom.

En Espagne, il faut attendre 80 ans après la mort de l'auteur. Aux Etats-Unis, le *Boléro* est protégé jusqu'en 2024, soit 95 ans après sa publication. D'après la Sabam, « *les particularités européennes vont disparaître à terme et les législations vont s'harmoniser* ».

2 Comment fait-on lorsqu'il y a plusieurs auteurs ? Les ayants droit de Ravel et les héritiers du décorateur de l'Opéra voulaient que le *Boléro* soit reconnu comme une œuvre de collaboration (lire ci-contre). Dans ce cas, le décompte des 70 ans est calculé à partir de la date de décès du dernier coauteur survivant. C'est la même chose pour les livres, les films, etc. Le SPF Economie prend l'exemple de la bande dessinée *Astérix* créée par le scénariste René Goscinny et le dessinateur Albert Uderzo. Même si Goscinny est mort en 1977, il faudra attendre 70 ans après la mort d'Uderzo pour reprendre le héros Gaulois sans payer de droits d'auteur. Dans le domaine audiovisuel, il faut te-

nir compte du réalisateur, du scénariste, de l'auteur des textes et du compositeur musical qui a conçu des œuvres spécialement pour le film.

3 Domaine public ne veut pas dire libre de tous les droits On peut reprendre les compositions d'Eugène Ysaÿe ou de Beethoven dans une publicité sans dédommager les ayants droit. Mais d'autres droits de propriétés intellectuelles persistent pour les interprètes et/ou les producteurs. « *Les musiciens ou l'orchestre qui interprètent Maurice Ravel doivent être rémunérés et le producteur doit donner son autorisation. Sauf si l'agence de publicité enregistre sa propre version* », explique Jérôme Van Wim.

4 Et sur YouTube ? Le site de streaming devrait masquer en Europe toutes les vidéos qui utilisent des œuvres dont l'auteur est mort il y a moins de 70 ans. Ce n'est pas le cas, et les ayants droit peuvent réclamer leurs droits d'auteur. D'après Alain Berenboom, « *ce n'est pas parce que la société est basée aux Etats-Unis que les règles du pays de diffusion n'entrent pas en vigueur. La plate-forme a inversé le schéma. Si l'auteur ou ses héritiers ne sont pas contents, ce sont eux qui doivent le signaler. Et non pas YouTube qui doit demander l'autorisation.* »

Avant de poster une vidéo, le site propose de vérifier dans une liste si le titre ou l'interprète fait partie de ceux qui font valoir leurs droits. Justin Bieber, Rihanna, les One Direction, Taylor Swift, Sia, Psy, Major Lazer, Enrique Iglesias ou Coldplay ont décidé soit de monétiser leur musique (des publicités apparaîtront avant la vidéo), soit de bloquer le contenu et de désactiver

le son. Au mieux, les restrictions concernent un ou deux pays. Au pire, elles s'étendent au monde entier. ■

FLAVIE GAUTHIER

CONTROVERSE

Demande de prolongation ratée

« *Le Boléro de Maurice Ravel est-il réellement tombé dans le domaine public ?* », s'interrogeait *Le Figaro* deux jours après la date officielle. Les héritiers du décorateur associé à la création à l'Opéra Garnier en 1928 réclamaient une prolongation de vingt ans pour l'une des œuvres musicales les plus jouées au monde. Selon eux, comme le *Boléro* est à l'origine un ballet, la chorégraphe Bronislava Nijinska et le décorateur Alexandre Nikolaïevitch Benois devraient être associés à la production de l'œuvre. Ils souhaitaient « *faire reconnaître la partition de Ravel comme une œuvre collaborative, et ainsi ajouter un coauteur à l'ouvrage* ». Sans succès. La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) a confirmé mardi 3 mai que le *Boléro* appartient bien au domaine public en France depuis dimanche. « *La Sacem a été saisie le 8 avril 2016 d'une demande de modification du dépôt original du Boléro de Maurice Ravel avec adjonction d'un coauteur au titre de l'argument du ballet (...)* Après un examen attentif de toutes les pièces du dossier, le Conseil d'administration a estimé, à l'unanimité, que la demande d'adjonction d'un auteur n'était pas fondée et a refusé ce nouveau dépôt. »

F.G.